



Compte-rendu du Conseil de l'UFR des Sciences de Santé Séance plénière du Mardi 22 novembre 2022

<u>Présents</u>: Marc MAYNADIE, Laurence DUVILLARD, Eric LESNIEWSKA, Anaïs CARNET, Thomas MOUILLOT, Maxence ROULLIAT, Pierre MIGNON, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Claude CUNIT, Narcisse ZWETYENGA, Frédéric PELLERIN, Angela STRATAN, Jean-Charles SCHIFERDECKER;

<u>Via Teams</u>: Hervé DEVILLIERS, Catherine CREUZOT-GARCHER, Patricia FAUQUE, Catherine VERGELY, Alexia ROULAND, Maéva WENDREMAIRE, Françoise TENENBAUM, Katia MAZALOVIC

Excusés : Philippe FAGNONI, Alain DELGUTTE, Géraldine LUCCHI

<u>Procurations</u>: Pablo ORTEGA-DEBALLON à Marc MAYNADIE — Jean-Marie HEYDEL à Eric LENIEWSKA — Bertrand COLLIN à Catherine VERGELY

ORDRE DU JOUR

- I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du <u>19 octobre 2022</u>
- II- INFORMATIONS GENERALES
 - + Textes ministériels

III- UMDPCs

- Présentation des DU Aromathérapie et Aromathérapie à visée clinique
- Convention Cadre avec ESEO (Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest) à Angers

IV- Maïeutique

- Approbation du compte-rendu de la commission pédagogique du département

V- FINANCES

- Convention de reversement entre le CHU Dijon et l'uB relative à l'acquisition d'un équipement informatique
- Avenant n°1 à la convention n° CEST-UB-2019 1 du 4/02/2020
- Convention de formation et de reversement IFMK-uB 2021/2022
- Avenant à la convention de soutien au fonctionnement
- Contrat de maintenance audiovisuelle 2023 UFR Santé
- Contrat de maintenance audiovisuelle 2023 amphithéâtre Aristote
- Sortie d'inventaire d'équipements informatiques

VI- SCOLARITE

 Approbation du compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie – 8 novembre 2022

VII- Divers





La séance est ouverte à 17h00 par Marc MAYNADIE, Doyen de l'UFR Santé.

Monsieur le Doyen rappelle que ce conseil est le dernier conseil de l'année mais également de la mandature, mandature marquée par la pandémie donc particulière et réalisée essentiellement en hybride. Il remercie les membres pour leur implication malgré cette situation, ce qui a permis que la mandature se passe dans les meilleures conditions.

Cette période a également été marquée par de nombreuses réformes, la plus importante étant celle de la 1^{ère} année qui a modifié considérablement notre manière d'aborder la deuxième année

Des problèmes pratiques de mise en place ne sont pas encore réglés : 50 % via la PASS et 50 % via autre : LASS, passerelles, étudiants étrangers.

Les élections aux conseils de composante auront lieu les 29 et 30 novembre 2022.

Monsieur Maynadié fait un point sur les candidatures :

- Une liste de rang A portée par lui-même
- 2 listes de rang B: 1 portée par Claire Tinel et 1 par Alexia Rouland.
 Pour les candidats de rang B qui ne seront pas élus, Monsieur Devilliers propose qu'ils soient invités permanents à commission de la pédagogie.

Monsieur Maynadié proposera, s'il est élu, d'inviter également de manière permanente Monsieur Victorin Ahossi et Léonard De Almeida Girod, étudiant en odontologie.

Le prochain conseil aura lieu le 24 janvier 2023 avec les nouveaux membres élus au cours duquel le nouveau Directeur d'UFR sera élu et les personnalités extérieures désignées. (6 statutaires)

Le Doyen rappelle que 20 places en circonscription pharmacie n'ont pas été prises et 3 en maïeutique (1200 au niveau national).

Maxence Roulliat présente les nouveaux étudiants qui ont déposé une liste aux élections du conseil de composante et qui sont présents ce soir pour se familiariser à l'exercice du conseil.

I – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 19 octobre 2022

En l'absence de remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Informations générales/Textes ministériels

> TEXTES REGLEMENTAIRES

✓ Arrêté du 31 octobre 2022 publié au JO du 8 novembre 2022 portant ouverture des épreuves classantes nationales anonymes tests organisées par la directrice générale du Centre National de Gestion au titre de l'année 2023-2024 : NOR SPRH22311249A

Calendrier des épreuves classantes nationales tests :





- Unités de composition : les 13/03/2023 de 14 h 30 à 17 h 30 le 14/03/2023 de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- 2 unités de composition d'une lecture critique d'articles scientifiques : le 15/03/2023 de 9 heures à 12 heures.
- Si reprogrammation nécessaire : à la suite des journées des 13, 14 et 15 ou le 16/03/2023 de de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30
 - ✓ Arrêté du 31 octobre 2022 publié au JO du 8 novembre 2022 portant ouverture des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2023-2024 : NOR SPRH2231251A

Calendrier des épreuves classantes nationales anonymes :

- Inscriptions : du 3 janvier 2023 au 2 février 2023
- Unités de composition : les 19 juin de 14 h 30 à 17 h 30, le 20 juin de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30
- 2 unités de composition d'une lecture critique d'articles scientifiques le 21 juin de 9 heures à 12 heures.
- Si reprogrammation nécessaire : à la suite des journées des 19, 20 et 21 juin ou le 22 juin 2023 de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.
 - ✓ Décret 2022-1419 du 10 novembre 2022 publié au JO du 11 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé dans les formations d'audioprothésiste et d'orthophoniste : NOR ESRS2223792D

<u>Publics concernés</u> : étudiants inscrits dans les formations d'audioprothésiste et d'orthophoniste et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

<u>Objet</u> : intégration du référentiel de compétences et de connaissances au numérique en santé dans les référentiels de formation d'audioprothésiste et d'orthophoniste.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2024.

<u>Notice</u> : le décret modifie les dispositions du code de l'éducation relatives à la formation d'audioprothésiste et à la formation d'orthophoniste afin d'y intégrer le référentiel de compétences et de connaissances au numérique en santé dans leur référentiel de formation respectif

✓ Arrêté du 10 novembre 2022 publié au JO du 11 novembre 2023 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé : NOR SPRH2220195A

La formation au numérique en santé des professionnels de santé a pour objectifs de permettre :

- d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité;
- intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé.

La formation au numérique en santé est organisée en cinq domaines de connaissances et compétences

- 1. Les données de santé.
- 2. La cybersécurité en santé
- 3. La communication en santé.





- 4. Les outils numériques en santé
- 5. La télésanté. La formation au numérique en santé est organisée conformément

Pour les étudiants des formations santé non médicales : validation des UE sanctionnées par l'acquisition de deux crédits ECTS, au plus tard lors de la 3ème année

Pour les étudiants des formations de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique, validation au plus tard lors de la 3^{ème} année, les crédits européens étant inclus dans les référentiels de formations

Pour les formations en masso-kinésithérapie et en sciences pharmaceutiques, les établissements de formation peuvent déroger à ces dispositions pour des raisons liées à leur organisation pédagogique ou à la mise en œuvre de projets spécifiques. Dans ce cas, la formation socle au numérique en santé peut être délivrée au cours de la quatrième année de formation.

✓ Arrêté du 3 novembre 2022 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Université Numérique En Santé et Sport.fr (UNESS.fr) » NOR : ESRS2218426A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministre de la santé et de la prévention et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, en date du 3 novembre 2022, les modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Université Numérique En Santé et Sport.fr (UNESS.fr) » sont approuvées.

INFORMATIONS GENERALES

✓ Recueil d'enquête relatif aux 2ème DES, FST et Options – Rentrée 2023

L'ARS nous a transmis un recueil d'enquête de l'ONDPS relatif aux « 2e DES, FST et Options - Rentrée 2023 » pour les médecins en exercice. Ce recueil est accompagné d'une note technique précisant les objectifs ainsi que la définition des besoins de santé publique et des priorités nationales.

Il est ainsi demandé aux coordonnateurs des comités régionaux de l'ONDPS de proposer des ouvertures de places, qui permettront de répondre à ces priorités nationales, aux priorités locales ou à des besoins liés à des réorientations de nécessité, pour des situations individuelles.

Le nombre de postes ouverts au niveau national serait d'environ 150 à 200 postes et que les médecins concernés seront en formation au sein des services agréés pour le 3ème cycle des études médicales.

✓ Classement STANFORD

L'université américaine de Stanford a mis à jour la liste des chercheurs les plus influents dans le monde. Cette liste, considérée comme la plus prestigieuse de son genre, est établie sur les bases de données transdisciplinaires internationales de Scopus, et recouvre près de 22 domaines scientifiques et 176 sous-domaines.

Mise à jour en Novembre 2022, cette liste présente plus de 160 000 chercheurs parmi plus de 8 millions de scientifiques actifs dans le monde, soit 2%, toutes disciplines confondues.

15 chercheurs du centre INSERM U1231 ont été remarqués :





Anne-Marie Bouvier DR2 Inserm, Epidémiologie
Dominique Delmas PRE (Univ. Bourgogne), Molécules bioactives
Laurence Faivre PUPH CHU-Dijon, Génétique des maladies rares
Carmen Garrido DRE Inserm, protéines de choc thermique HSP
François Ghiringhelli PU-PH (CGFL), Immuno-oncologie
Naim Khan PRE (Univ. Bourgogne), Physiologie de l'obésité
Sylvain Ladoire PU-PH (CGFL), Immuno-oncologie
Laurent Lagrost DR1 Inserm, Récepteurs aux Lipides
Olivier Micheau DR2 Inserm, Récepteurs de la famille du TNF & Signalisation
Pablo Ortega-Deballon PU-PH CHU-Dijon, Chirurgie digestive
Charles Pierre-Emmanuel PU-PH CHU-Dijon, Médecine Interne
Jean-Pierre Quenot PU-PH CHU-Dijon, Médecine Urgence
Christel Thauvin-Robinet PU-PH CHU-Dijon, Génétique des maladies rares
Bruno Vergès PU-PH CHU-Dijon, Endocrinologie

✓ Elections BCP :

Les élections des bureaux de commissions de proposition (BCP) ont eu lieu le 15 novembre 2022. Seule la circonscription Pharmacie a proposé des listes, une pour le rang A et une pour le rang B. Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Rang A: 7 suffrages exprimés pour 7 électeurs.

Sont élus :

Odile CHAMBIN

Anne-Claire OFFER

Anne TESSIER

Fabrice NEIERS

Rang B: 11 suffrages exprimés pour 20 électeurs.

Sont élus :

Maëva WENDREMAIRE

Nathalie SEGUY

Frédéric BOUYER

Ali ASSIFAOUI

✓ Projet d'arrêté consolidé le 12 octobre 2022 relatif aux conditions de mobilités exigées des candidats au concours de professeur des universités – praticien hospitalier
 Cet arrêté fixe les modalités selon lesquelles la condition de mobilité prévue à l'article 61 du décret du 13

décembre 2021 peut être pise en compte pour le concours de PU-PH

√ Calendrier des épreuves des ECN tests et des ECN organisées par le CNG

Les épreuves classantes nationales et le concours spécial à titre européen se dérouleront du 19 au 22 juin 2023.

Compte tenu du nouveau format docimologique des épreuves, une session tests sera organisée par le CNG et se déroulera du 13 au 16 mars 2023.

Chaque UFR désigne en son sein un membre titulaire et un membre suppléant, nommés ensuite par arrêté du ministre chargé de la santé et de la prévention.





Le professeur Maxime Samson a été proposé par Monsieur Maynadié pour être responsable du jury et le professeur Emmanuel Simon comme suppléant

✓ Montant de la prime PESR-HU pour les PUPH et MCUPH

dans le prévisionnel ministériel. Il faudra attendre la notification annuelle des délégations de crédit attribuées aux universités.

MCH – PH:		PU – P	PU – PH :	
2022	714 € (bruts annuels)	2022	714 € (bruts annuels)	
2023	1 008 €	2023	1 008 €	
2024	1 302 €	2024	1 364 €	
2025	1 632 €	2025	1 768 €	
2026	2 035 €	2026	2 183 €	
2027	2 480 €	2027	2 640 €	

III - UMDPC (cf. annexe)

- <u>Convention Cadre avec ESEO</u> (Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest) à Angers : Cette convention a pour objet le cadre les modalités de partenariat concernant l'action de formation DU Intelligence Artificielle Santé et la 5^{ème} année option E-santé du diplôme d'ingénieur porté par l'ESEO.

La convention est validée par le conseil à l'unanimité

- Présentation des DU Aromathérapie et Aromathérapie à visée clinique est reportée.

IV- Maïeutique (cf annexe)

Approbation du compte-rendu de la commission pédagogique du département

V - Finances (conf. Annexe)

5 points étaient inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1 Convention de reversement entre le CHU Dijon et l'uB relative à l'acquisition d'un équipement informatique pour Monsieur le Docteur Ali SI-MOHAMMED dans le cadre de ses activités de recherche en virologie.

Achat de l'équipement effectué dans un premier temps par l'UFR des Sciences de Santé. Les crédits utilisés pour le reversement proviendront de crédits de recherche gérés par la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) du CHU Dijon (recette : 2 566,86 €).

2 Avenant n°1 à la convention n°CEst-UB-2019-1 du 04/02/2020.

Financement des 10èmes Journées d'Immunologie et d'Immunothérapie (JIIC) par l'association du Cancéropôle Est (CEST). Versement d'une subvention de 2 000,00 €. Cet avenant modifie les articles 1 et 4 de la convention n°CEst-UB-2019-1 du 04/02/2020 (l'édition 2019 des JIIC ayant été annulée)





- 3 Convention de formation et de reversement IFMK-uB 2021-2022. 367,25 Hétd dispensés par des enseignants de l'uB pour la mise en place et l'organisation de divers cours aux étudiants de l'IFMK (recette : 15 207,82 € hors charges).
- 4 Avenant à la convention de soutien au fonctionnement n°2022-1302AAO009T24 Attribution de la dotation définitive de fonctionnement du Département Universitaire de Maïeutique au titre de l'année 2022 (280 900,00 €).
- 5 Contrat de maintenance audiovisuelle 2023 pour les amphithéâtres BATAILLON, COURTOIS et MASSON ainsi que pour les salles modulables, R09 et la Régie centralisée (6 600,00 €).
- 6 Contrat de maintenance audiovisuelle 2023 pour l'amphithéâtre ARISTOTE (1 500,00 €).
- 7 Sortie d'inventaire d'équipements informatiques obsolètes et hors service.

Ces équipements seront mis au recyclage ou donnés.

			Numéro	Motif de	
Marque	Model	Numéro de serie	d'enregistrement	sortie	
			université	d'inventaire	
HP Compaq	6005 Pro	CZC0366FHF	15017078	Obsolète	
HP Compaq	8000 Elite	CZC05046K3	15017006	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC1516DBF	15017005	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC1516DBG	15017018	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC2066HHF	15017025	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC1516DC4	15017043	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC0366FHJ	15017080	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC2284G5K	15017084	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC2215VQV	15017483	Obsolète	
HP Compaq	8200 Elite	CZC2086XQ0	15020173	Obsolète	
HP Compaq	8300 Elite	CZC3125KZY	15017042	Obsolète	
HP Compaq	8300 Elite	CZC2374FK3	15017456	Obsolète	
HP	Elitebook 840	TDAP5ZSFCVCHQ	16001227	Obsolète	
Dell	Optiplex 7010	BQ8FFY1	15017473	Obsolète	
Dell	Optiplex 9010	HDPYY1	15017082	Obsolète	
Dell	Optiplex 9010	9DPZ5Y1	15017086	Obsolète	
Dell	Optiplex 9010	2FQ26Y1	15017087	Obsolète	
Dell	Optiplex 9010	CDPV5Y1	15017088	Obsolète	
Dell	Optiplex 9020	BBB5002	15017003	Obsolète	
Dell	Optiplex 9020	88B5002	15017023	Obsolète	
Dell	Optiplex 9020	65B5002	15017027	Obsolète	
Dell	Optiplex 9020	19B5002	15017040	Obsolète	
Dell	Optiplex 9020	93B5002	15017277	Obsolète	
HP	Z400	CZC1078DT5	15017474	Obsolète	

8 Tarifs 2023 des prestations de l'UFR des Sciences de Santé (cf liste en annexe).

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

VI- SCOLARITE

Approbation du compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie – 8 novembre 2022





Eric Lesniewska évoque le salon Studyrama qui s'est tenu le week-end dernier. Il a remporté un vif succès avec beaucoup de monde. Il souligne également le fait de la difficulté à se démarquer par rapport aux écoles privées de préparation qui ont de très gros moyens pour attirer les futurs étudiants.

Catherine Vergely confirme la force des prépas privées, avec des étudiants très offensifs... Elle précise qu'il sera nécessaire de travailler notre communication, de former les étudiants du TED pour rivaliser au mieux.

Maxence Roulliat précise également que le TED travaillera sur les goodies pour les salons

Françoise Tenenbaum : il faudrait que les formations de santé participent aux forums pour l'emploi, ce qui n'est pas le cas actuellement. Elle propose de se rapprocher d'Océane CHARRET -GODARD, vice-Présidente de la Région BFC et Présidente de l'association Créativ.

Monsieur Maynadié serait prêt à financer la réalisation de sweats, mugs

VII- DIVERS

Maxence Roulliat : le 17 novembre, de nombreux externes et internes ont entamé un mouvement de grève. Ils étaient environ 350 à manifester et ont été reçu en entretien durant 3 heures avec le Directeur par intérim de l'ARS.

Hervé Devilliers remercie les équipes techniques pour la bonne sonorisation de la salle modulable

L'ordre de jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.